



L'ACG en chiffres : Où en est rendu le Canada dans l'atteinte de ses cibles de réduction des GES?

Dans le présent numéro, nous décrivons la situation actuelle du Canada en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre (GES) comparativement à son engagement de réduire celles-ci de 30 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005. Nous constatons que les émissions sont demeurées assez semblables à leurs niveaux de 2005 et qu'une réduction annuelle d'un peu plus de 2,5 % à partir de 2018 (année au cours de laquelle on a recueilli les plus récentes données) serait nécessaire pour atteindre la cible fixée pour 2030.

Selon le dernier Rapport d'inventaire national (RIN 2019) d'Environnement et Changement climatique Canada, les niveaux d'émissions révisés du pays pour 2018 se chiffraient à 729 mégatonnes (Mt) d'équivalent CO₂.

Or, ce chiffre est presque identique aux niveaux d'émissions révisés de 2005, qui s'élevaient à plus de 729 Mt d'équivalent CO₂, et il correspond à une hausse de 603 Mt d'équivalent CO₂ par rapport aux niveaux révisés de 1990.

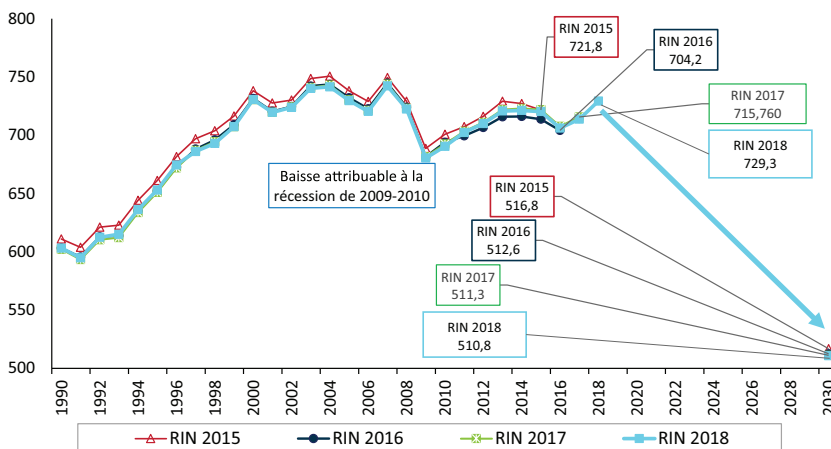
Pour atteindre l'objectif annoncé d'une réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 (soit une réduction d'environ 15 % par rapport aux niveaux de 1990), les émissions de GES du Canada devraient être ramenées à 510,8 Mt d'équivalent CO₂.

Cela nécessiterait un taux de réduction d'un peu plus de 2,5 % par année d'ici 2030. À titre de comparaison, les émissions de GES du Canada ont augmenté à un taux annuel de 0,7 % depuis 1990.

Dans un rapport publié en 2016, ICF International a estimé que près d'un quart des réductions souhaitées des niveaux d'émissions de GES au Canada (soit 48 Mt) pourraient être réalisées grâce au cycle de vie du gaz naturel si les conditions financières et politiques appropriées étaient mises en place. Ces conditions comprennent des mesures qui permettraient de recourir davantage au gaz naturel renouvelable (GNR), de passer du charbon au gaz, d'utiliser des véhicules au gaz naturel, d'améliorer l'efficacité énergétique et de raccorder davantage de communautés au réseau de gaz naturel. Ce rapport est disponible sur notre [site Web](#).

Le leadership dont fait preuve le secteur de la livraison de gaz naturel à l'égard du gaz naturel renouvelable (GNR) et de l'hydrogène (H₂) se reflète dans nos engagements publics à l'égard du GNR, qui visent un mélange à 5 % d'ici 2025 et à 10 % d'ici 2030 et qui appellent à une coordination nationale sur le H₂. Des ressources sur le GNR sont disponibles [ici](#); celles sur le H₂ se trouvent [ici](#).

Émissions totales de GES – Données historiques du RIN du Canada et objectif du gouvernement (en Mt d'équivalent CO₂)



Pour atteindre l'objectif canadien de réduction de 30 % des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 (510,8 Mt d'équivalent CO₂), les émissions devront diminuer de 218,5 Mt d'équivalent CO₂ par rapport à leurs